COMPTE RENDU SOMMAIRE de la SEANCE du CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 16 DECEMBRE 2010

<u>Présents</u>: M. Michel TATIN, M. Guy LASNIER, M. Jean-Paul ROCHE, M. Philippe FROMENT, M. Jean-Michel SINTES, M. Luc BEUNIER, M. Claude GIRERD, Mme Martine BORG, Mme Monique BOUET, M. Gilles LANDRE DE LA SAUGERIE (arrivé point 2.1), Mme Michèle CORMERY, M. Laurent MULOT (arrivé point 2.1), M. Xavier DESCHAMPS, M. Michel POUGET, M. Hervé NIEUVIARTS, M. Eric LEMBO, M. Denis TREMAULT, Mme Marie-Annick VATZ, M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUQUIN, M. Daniel MORAND

<u>Absents excusés</u> : M. Claude RIBIERE (remplacé par M. Guy LASNIER), Mme Manuela CHARTIER, M. Marc BRYNHOLE

Secrétaire de séance : M. Philippe FROMENT

Le Compte rendu sommaire de la séance du Conseil Communautaire du 17 novembre 2010 est adopté à l'unanimité.

1 – DIRECTION GENERALE DES SERVICES

1.1. <u>DELIBERATION AUTORISANT M. LE PRESIDENT A SIGNER LES CONVENTIONS DE MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL AVEC LA VILLE DE LA FERTE SAINT-AUBIN</u>

Vote favorable à l'unanimité autorisant le Président à signer la convention de mise à disposition du personnel de la Ville de La Ferté Saint-Aubin avec son Maire pour le fonctionnement des services communautaires comprenant des frais de structure à hauteur de 15 % des charges de personnel mis à disposition ainsi que la convention de mise à disposition d'un agent communautaire auprès du CCAS de La Ferté Saint-Aubin.

1.2. MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Vote favorable à l'unanimité sur la création d'un temps non complet à 70 % en remplacement de celui à 50 % relatif au service du RAM itinérant et sur la création d'un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe en remplacement de celui de technicien supérieur relatif au Service Public d'Assainissement Non Collectif.

1.3. <u>MODIFICATION DU REGIME INDEMNITAIRE DU CADRE D'EMPLOI DES ADJOINTS</u> TECHNIQUES

Vote favorable à l'unanimité sur l'octroi du régime indemnitaire inhérent au grade d'adjoint technique de 2^{ème} classe.

1.4. <u>DELIBERATION POUR AUTORISER M. LE PRESIDENT A SIGNER LA CONVENTION AVEC LE CENTRE DE GESTION POUR L'ASSURANCE STATUTAIRE DU PERSONNEL COMMUNAUTAIRE</u>

Vote favorable à l'unanimité.

1.5. <u>FIXATION DU TAUX DE L'INDEMNITE DE CONSEILS ALLOUEE AU COMPTABLE DU TRESOR PUBLIC</u>

Vote favorable à l'unanimité sur l'octroi d'une indemnité à M. le Receveur de La Ferté Saint-Aubin au taux de 100 %.

1.6. FIXATION DES INDEMNITES ACCESSOIRES POUR 2011

Vote favorable à l'unanimité sur l'octroi d'indemnités accessoires à trois agents de la Commune de La Ferté Saint-Aubin, mis à disposition, s'agissant du Directeur Général des Services, de son secrétariat, du Directeur des Services Techniques et de l'Urbanisme.

2.1.DECISION MODIFICATIVE N° 4 SUR LE BUDGET PRINCIPAL 2010

Vote favorable à l'unanimité sur la passation d'écritures comptables correctives en matière de développement économique notamment pour tenir compte de la création du budget annexe ZAE La Chavannerie II.

2.2. ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2011 DU BUDGET PRINCIPAL

Vote favorable à l'unanimité sur l'adoption du budget primitif 2011 du Budget Principal qui s'équilibre en dépenses et en recettes :

- en section de fonctionnement : 5 946 509,20 € - en section d'investissement : 515 721,12 €

2.3. <u>ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2011 DU BUDGET ANNEXE DU SPANC (SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF)</u>

Vote favorable à l'unanimité sur l'adoption du budget primitif 2011 du budget annexe du SPANC qui s'équilibre en dépenses et en recettes :

en section d'exploitation : 78 450,00 €
en section d'investissement : 4 557,00 €

2.4. <u>ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2010 DU BUDGET ANNEXE ZAE LA</u> CHAVANNERIE II

Vote favorable à l'unanimité sur l'adoption du budget primitif 2010 du budget annexe ZAE La Chavannerie II qui s'équilibre en dépenses et en recettes :

- en section de fonctionnement : 1 099 542,13 €

- en section d'investissement : 873 157,49 €

2.5. OUVERTURE D'UNE LIGNE DE TRESORERIE POUR 2011

Vote favorable à l'unanimité autorisant M. le Président à ouvrir une ligne de trésorerie pour l'année 2011 auprès de la Caisse d'Epargne à hauteur de 500 000 €.

2.6. VERSEMENT DE SUBVENTIONS A DES ASSOCIATIONS ET ORGANISMES

Vote favorable à l'unanimité sur le versement de subventions à des associations et organismes dont les montants sont repris au Budget Primitif 2011 du budget principal.

2.7. <u>CONVENTION DE PARTENARIAT FINANCIER AVEC L'ASSOCIATION OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL DU CANTON DE LA FERTE SAINT-AUBIN</u>

Vote favorable à l'unanimité autorisant son Président à signer la convention de partenariat financier avec l'Association Office de Tourisme Intercommunal du Canton de La Ferté Saint-Aubin, dès lors que la subvention accordée à ladite association dépasse le seuil de 23 000 €, soit 38 700 €.

2.8. <u>CONVENTION DE PARTENARIAT FINANCIER AVEC L'ASSOCIATION HALTE-GARDERIE PARENTALE « LES P'TITS LOUPS »</u>

Vote favorable à l'unanimité autorisant son Président à signer la convention de partenariat financier avec l'Association Halte-garderie parentale «Les P'tits Loups», dès lors que la subvention accordée à ladite association dépasse le seuil de 23 000 €, soit 37 000 €.

2.9. CONVENTION DE PARTENARIAT FINANCIER AVEC L'ASSOCIATION CILS

Vote favorable à l'unanimité par 20 voix pour et 1 abstention (M. NIEUVIARTS) autorisant son Président à signer la convention de partenariat financier avec l'Association C.I.L.S. (Centre d'Initiatives Locales de Sologne), dès lors que la subvention accordée à ladite association dépasse le seuil de 23 000 €, soit 28 400 €.

3 – QUESTIONS DIVERSES

3.1. MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU COLLEGE MAITRE D'OUVRAGE DANS LE CADRE DU LANCEMENT DU CONCOURS DE MAITRISE D'ŒUVRE SUR ESQUISSE POUR LA CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE AQUATIQUE

Vote favorable à l'unanimité sur la nomination de M. Jean-Louis LHEUREUX, en remplacement de M. Bertrand DAUDIN, en tant que membre suppléant, de Ménestreau-en-Villette, Messieurs Bertrand DAUDIN et Claude ROLAND étant nommés en tant que personnes qualifiées techniquement au sein du collège maître d'ouvrage.

Membres titulaires :

- M. Xavier DESCHAMPS, <u>Président du jury</u>
- M. Michel TATIN
- Mme Claire GAUFROY-MINIERE
- M. Philippe FROMENT
- M. Eric LEMBO
- M. Jean-Jacques BOUQUIN

Membres suppléants :

- M. Michel POUGET
- M. Jean-Paul ROCHE
- M. Gilles LANDRE de LA SAUGERIE
- M. Jean-Michel SINTES
- M. Jean-Louis LHEUREUX
- M. Daniel MORAND

Il est précisé que 4 maîtres d'œuvre complètent ce jury.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_